

## CHAPITRE 3.

# L'ADOPTION DES ÉTIQUETTES PARTISANES

Damien Bol et Ferdinand Teuber

### 1. Introduction

Lors des élections communales de 2012, le député fédéral PS André Flahaut tirait une liste estampillée « PS » dans son fief de Nivelles. Lors des élections de 2006, il y était à la tête d'une autre liste appelée « NIVL ». De la même manière, en 2012 à Fontaine-l'Évêque, l'alliance entre les candidats CDH et MR, portait l'étiquette « CDH-MR » alors qu'une alliance entre des candidats de ces deux partis portait le nom de « ARC » dans la commune de Ramillies. Qu'est-ce qui explique ces différences ? Qu'est-ce qui pousse certaines listes à adopter l'étiquette de leur parti alors que d'autres n'en font aucune mention ?

Dans le chapitre deux, Reuchamps *et al.* soulèvent que le nom donné aux listes lors des élections communales en Belgique est souvent le reflet d'une histoire complexe. En particulier, les auteurs notent que celui-ci peut servir à marquer l'ouverture et la distanciation par rapport au parti dont certains des candidats sont membres. Dans cette contribution, nous proposons une explication alternative et complémentaire. Sans remettre en question l'existence de considérations de type idéologique, nous soutenons que le choix d'adopter ou non l'étiquette partisane est également une décision stratégique. En particulier, nous démontrons qu'elle reflète une volonté des candidats d'augmenter la proportion de voix obtenues par leur liste et dès lors d'augmenter leurs chances d'être élus.

D'un point de vue juridique, l'article L4142-26 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation réglemente l'utilisation des étiquettes partisanes pour les élections communales en Wallonie. Il prévoit qu'au moins cinq députés du Parlement wallon doivent avaliser les listes faisant référence à leur parti. Un numéro d'ordre commun leur est alors attribué lors de la confection des bulletins de vote. De plus, l'article L4142-27 permet aux partis représentés à ce Parlement de demander d'interdire l'utilisation de cette référence aux listes auxquelles ils ne souhaitent pas être associés.

Bien qu'éclairantes, ces dispositions légales ne permettent pas de comprendre les motivations qui poussent les candidats des listes aux élections communales à adopter ou non une étiquette partisane. Des différences existent pourtant : certains d'entre eux décident de ne pas l'utiliser alors qu'ils sont en droit de le faire. Pour expliquer ces différences, nous recourons à une approche quantitative. Ainsi, nous développons d'abord un modèle théorique de ce que donnerait la compétition partisane au niveau communal en Belgique si la décision d'adopter l'étiquette partisane n'était guidée que par des considérations stratégiques ; nous testons

ensuite la pertinence de ce modèle dans l'explication de la réalité des élections communales de 2012 en Wallonie grâce à la base de données décrite dans le premier chapitre du présent ouvrage. Comme la réalité de nombreuses communes correspond à nos attentes théoriques, nous pouvons conclure que la volonté des candidats d'être élus y est une pièce maîtresse pour interpréter leur choix d'adopter ou non l'étiquette du parti duquel ils sont membres.

## 2. Vers une explication stratégique de l'adoption de l'étiquette partisane

La question de l'adoption de l'étiquette d'un parti a souvent été abordée dans la littérature en science politique. Dès les prémisses de la discipline, la décision de participer en tant que candidat indépendant (ou comme liste de candidats indépendants) a été au cœur des études sur la compétition partisane. Elle est par exemple centrale dans les travaux désormais classiques de Downs<sup>55</sup> sur le sujet. Selon lui, l'étiquette partisane donne une information importante aux électeurs sur l'idéologie des différents candidats et leur permet de voter en connaissance de cause. Un peu plus tard, Stokes<sup>56</sup> souleva l'idée que ces étiquettes transportent également d'autres facteurs non-idéologiques. Celles-ci sont par exemple porteuses d'une certaine réputation (bonne ou mauvaise) en termes d'éthique et de compétence. Aujourd'hui, un consensus existe pour considérer que ces deux types d'éléments sont importants. Ainsi, les études modernes sur la compétition partisane prennent en compte à la fois la composante idéologique et « réputationnelle » des étiquettes partisanes<sup>57</sup>.

Plus récemment, certains chercheurs ont examiné de manière plus spécifique la perspective des hommes et des femmes politiques en ce qui concerne les raisons qui les poussent à adopter une étiquette partisane. Aldrich<sup>58</sup>, non sans un certain cynisme, a montré que les politiciens américains utilisent ces étiquettes comme instruments afin d'assouvir des objectifs personnels tels que l'accès à une fonction prestigieuse ou la volonté de faire passer une loi qui leur est chère. Cox ainsi que Cox et McCubbins<sup>59</sup> ont quant à eux mis l'accent sur l'importance qu'elles représentent pour le maintien de la cohésion partisane au sein du Congrès américain. En parallèle à ceci, Chhibber et Kollman<sup>60</sup>, qui ont étudié plusieurs

démocraties modernes de par le monde, ont mis en lumière la volonté des acteurs politiques de communiquer à leurs futurs électeurs qui seront leurs futurs partenaires de travail une fois élus. Toutes ces études ont un point commun : elles prétendent que la grande majorité des candidats (ou des listes de candidats) devraient adopter, car ils ont tout intérêt à le faire, une étiquette partisane.

Ces travaux, développés dans le cadre d'élections nationales ne sont toutefois pas adaptés au contexte des élections locales. De fait, en Belgique comme dans la plupart des démocraties modernes, ces élections donnent toujours lieu à leur lot de candidats sans étiquette<sup>61</sup>. Les dynamiques à l'œuvre sont en effet fort différentes de celles observées lors d'élections nationales<sup>62</sup>. En particulier, bien que plusieurs auteurs aient montré que de nombreux partis nationaux, surtout ceux possédant une structure cohésive, encouragent les candidatures partisanes aux élections locales, les candidats à ce type d'élections possèdent en général une réelle marge de manœuvre<sup>63</sup>.

Dès lors, pour expliquer la décision d'adopter une étiquette partisane aux élections communales en Wallonie, nous développons dans ce chapitre un modèle stratégique. Comme nous le mentionnons ci-dessus, ce modèle suppose que les candidats cherchent avant toute autre chose à augmenter la proportion de voix obtenues dans la perspective d'augmenter leurs chances d'être élus. En d'autres termes, nous postulons que l'idéologie est un facteur marginal pour comprendre ce phénomène. Ce postulat, volontairement simplificateur, est nécessaire afin de tester la pertinence de notre argument pour expliquer les dynamiques à l'œuvre dans le cas qui nous intéresse. Nous sommes toutefois bien conscients du fait que d'autres types de motivations sont également à prendre en compte et nous ne manquons pas d'en discuter les implications lorsque nous interprétons nos résultats (voir ci-dessous).

Dans cet ordre d'idée, l'explication de la décision des listes de candidats locaux d'adopter une étiquette partisane est à trouver dans des éléments ayant trait à la réputation des partis nationaux (suivant la typologie classique de Stokes<sup>64</sup> explicitée ci-dessus). Suivant cette typologie, ces candidats sont supposés vouloir être associés aux partis perçus positivement par les électeurs et ne pas l'être à ceux qui ne le sont pas. Ainsi, si l'étiquette du parti dont ils sont membres (ou duquel certains candidats de leur liste sont membres) est populaire, ils pourraient espérer augmenter la proportion de voix obtenues et leur chance d'être élus. Bien entendu, il leur faudrait aussi prendre en considération la proportion de voix qu'ils

<sup>61</sup> GENDZWILL, A., « Independent Mayors and Local Lists in Large Polish Cities: Towards a Non-partisan Model of Local Government? », *Local Government Studies*, 2012, vol. 38, n° 4, pp. 501-518 ; REISER, M. et HOLTSMANN, E. (dir.), *Farewell to the Party Model? Independent Local Lists in East and West European Countries*, Wiesbaden, VS Verlag, 2008.

<sup>62</sup> COPIUS, C., ERLINGSSON, G., « Parties in Local Government: A Review », *Representation*, 2012, vol. 48, n° 2, pp. 235-247.

<sup>63</sup> KJAEER, U. et ELKLT, J., « Local Party System Nationalisation: Does Municipal Size Matter? », *Local Government Studies*, 2010, vol. 36, n° 3, pp. 425-444 ; ENINER-JEDENASTIK, L. et HANSEN, M. E., « The Contingent Nature of Local Party System Nationalisation: The Case of Austria 1985-2009 », *Local Government Studies*, à paraître.

<sup>64</sup> STOKES, D. E., *op. cit.*, 1963.

<sup>55</sup> DOWNS, A., *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper, 1957.

<sup>56</sup> STOKES, D. E., « Spatial Models of Party Competition », *American Political Science Review*, 1963, vol. 57, n° 2, pp. 368-377.

<sup>57</sup> ADAMS, J., MERRILL, J. S. et ROFMAN, B., *A Unified Theory of Party Competition*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

<sup>58</sup> ALDRICH, J. H., *Why Parties? The Origin and Transformation of Party Politics in America*, Chicago, The University of Chicago Press, 1995.

<sup>59</sup> COX, G. W., *Making Votes Count: Strategic Coordination in the World's Electoral Systems*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997 ; COX, G. W. et MCCUBBINS, M. D., *Legislative Leviathan: Party Government in the House*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

<sup>60</sup> CHHIBBER, P. K. et KOLLMAN, K., *The Formation of National Party Systems: Federalism and Party Competition in Canada, Great Britain, India and the United States*, Princeton, Princeton University Press, 2004.

obtiendraient s'ils ne choisissaient pas cette étiquette. C'est en effet la différence entre les deux qui est censée déterminer leur décision finale.

Un problème se situe toutefois au niveau de l'information disponible. Il est difficile pour les listes de candidats (comme pour n'importe qui) de prédire les résultats électoraux dans ces deux situations (adoption de l'étiquette partisane et non-adoption de cette étiquette). Les intentions de votes au niveau national et les résultats des dernières élections communales sont toutefois susceptibles de leur donner des informations importantes à cet égard. D'une part, en Wallonie comme dans la plupart des démocraties modernes, la popularité des partis nationaux est très souvent mesurée, même en dehors des périodes d'élections, à l'aide de sondages<sup>65</sup>. Bien que ces baromètres politiques ne mentionnent que rarement la ventilation des intentions de vote par province, ils donnent une mesure relativement précise de la valeur de l'étiquette partisane. Les candidats aux élections communales ont donc accès, de manière quasi-continue, à la proportion de voix qu'ils pourraient espérer obtenir s'ils optaient pour cette étiquette.

D'autre part, les résultats électoraux des élections communales précédentes sont également susceptibles de représenter une information importante. En l'absence d'autre information, les candidats, et en particulier ceux qui n'avaient alors pas adopté d'étiquette partisane lors de celles-ci, pourraient en effet espérer obtenir une proportion de voix proche de celle obtenue lors de ces élections. *A contrario*, ceux qui n'ont pas participé aux dernières élections sont supposés se montrer très prudents en ce qui concerne la proportion de voix obtenue sans cette étiquette. Il se pourrait donc qu'ils soient d'autant plus sensibles à la perspective d'en adopter une.

Il est bien évidemment possible que certaines listes aient des informations plus précises que celles mentionnées ci-dessus. Malgré l'absence de sondages officiels portant sur chaque commune wallonne<sup>66</sup>, plusieurs d'entre elles ont en effet recours à des sondages « maison » réalisés dans leur propre commune. Toutefois, le budget des candidats aux élections communales en Wallonie étant en général fort limité, celles-ci ne sont qu'une minorité. Ainsi, les premières prédictions de notre modèle stratégique sont les suivantes :

- 1) Plus l'écart avantageux entre la proportion de voix que peut espérer obtenir une liste si elle adopte son étiquette partisane (tel que donné par les derniers sondages nationaux) et celle qu'elle peut espérer obtenir si elle ne le fait pas (tel que donné par les résultats aux dernières élections communales) est grand, plus elle aura tendance à adopter une étiquette partisane (toutes choses égales par ailleurs).

<sup>65</sup> GOLLIN, A., « Exploring the Liaison Between Polling and the Press », *Public Opinion Quarterly*, 1980, vol. 44, n° 4, pp. 445-461.

<sup>66</sup> Les résultats de ces sondages ne sont généralement disponibles qu'au niveau des régions, ou éventuellement à celui des provinces. Certains sont par ailleurs parfois réalisés dans les grandes villes wallonnes, constituant des exceptions.

- 2) Une liste ne s'étant pas présentée aux dernières élections communales a plus tendance que les autres à adopter une étiquette partisane (toutes choses égales par ailleurs).

Une troisième prédiction peut être dérivée de notre modèle stratégique en prenant en compte un aspect crucial des compétitions électorales. Les élections sont en effet par définition des jeux à somme nulle. Si une liste de candidats augmente sa proportion de voix obtenues, une ou plusieurs autres listes de candidats va automatiquement voir sa proportion de voix obtenues diminuer de la même façon. Or, selon nos prédictions explicitées ci-dessus, les candidats d'une liste qui décident d'adopter une étiquette partisane le font afin d'augmenter leur proportion de voix obtenues. Dès lors, si ces prédictions sont vraies, la propension d'une liste à adopter une étiquette partisane devrait dépendre du nombre d'étiquettes partisanes adoptées dans la commune par rapport à ce même nombre aux dernières élections. En effet, si cette liste n'adopte pas à son tour une étiquette alors que certains de ses adversaires le font, elle est susceptible de perdre des voix. La troisième prédiction est donc la suivante :

- 3) Plus le nombre d'étiquettes partisanes adoptées dans la commune par rapport aux élections précédentes est grand, plus les autres listes de cette commune ont tendance à également adopter une étiquette partisane (toutes choses égales par ailleurs).

Finalement, nous dérivons une quatrième prédiction de notre modèle stratégique. Comme l'explique Matagne au chapitre 4 du présent ouvrage, un nombre non-négligeable de listes se présentant aux élections communales en Wallonie sont des alliances entre des candidats issus de différents partis nationaux. Selon notre modèle, les intérêts stratégiques de ces listes de candidats seraient plus difficiles à calculer car l'effet de l'adoption des étiquettes partisanes sur la proportion de voix obtenues est moins clair. En particulier, certains candidats pourraient bénéficier plus que d'autres de cette stratégie. La quatrième prédiction est donc la suivante :

- 4) Plus le nombre de partis dont sont issus les candidats d'une liste est grande, moins cette liste a tendance à adopter l'étiquette partisane de ces partis.

### 3. Les étiquettes partisanes aux élections communales de 2012 en Wallonie

Comme déjà mentionné dans les chapitres précédents, les élections communales, bien que parfois considérées comme étant d'une moindre importance, reçoivent en Belgique une grande attention que ce soit de la part des citoyens, des médias ou des partis politiques nationaux. Elles sont d'ailleurs souvent perçues comme un test de popularité pour ces derniers. Ainsi, il n'est pas étonnant de constater que de nombreuses personnalités politiques (nationales et régionales) se sont présentées comme candidats dans leur commune. En 2012, le premier-ministre Elio Di

Rupo a défendu les couleurs du PS à Mons. L'ensemble des ministres fédéraux, à l'exception de Steven Vanackere (CD&V) ont fait de même (voir le chapitre 5 sur la composition des listes dans cet ouvrage pour plus de détails à ce sujet).

Pour tester notre modèle stratégique concernant l'adoption des étiquettes partisans présentées ci-dessus, plusieurs choix méthodologiques doivent être faits. Le premier concerne les partis nationaux couverts par notre étude. Dans le contexte wallon, où le système de parti est remarquablement stable, en particulier depuis le début des années 1990, ce choix apparaît comme une évidence. Ainsi, nous choisissons de couvrir les quatre grands partis francophones du pays que sont le MR, le PS, le CDH et Ecolo. Au-delà du fait que ces partis envoient actuellement 58 des 62 députés francophones à la Chambre des représentants, ils sont également les seuls à être représentés au Parlement wallon.

Le second choix porte sur la mesure de la popularité de ces partis. Comme mentionné ci-dessus, notre modèle stratégique implique que la décision d'adopter une étiquette partisane dépend de la « valeur » de cette étiquette telle que donnée par les intentions de votes au niveau national. Dès lors, nous choisissons d'utiliser les baromètres politiques publiés de manière périodique par la *RTBF* et *La Libre Belgique* et qui sont bien connus des observateurs politiques attentifs du pays. En particulier, nous nous concentrons sur celui publié le 4 septembre 2012, soit un peu plus d'un mois avant les élections communales. Ce sondage a révélé que le soutien pour le PS était de 31,4 %, 21,1 % pour le MR, 14,6 % pour le CDH, et 11,4 % pour Ecolo. Bien que d'autres choix auraient pu être faits à cet égard (comme celui de se baser sur un sondage plus ancien, certaines listes ayant fixé leur dénominations plusieurs mois à l'avance), cela n'aurait affecté notre mesure de manière marginale. En effet, les intentions de votes sont restées essentiellement stables en Wallonie en 2012. Par rapport au même baromètre politique publié en mai 2012, le plus grand écart observé n'était que de 0,7 % et concernait Ecolo.

Le troisième choix concerne la mesure de l'étiquette partisane en elle-même. Pour identifier quelles listes ont adopté cette stratégie, nous choisissons de prendre comme critère le fait de faire référence au nom d'un des quatre grands partis francophones (ou de plusieurs d'entre eux) en entier. Ainsi nous incluons à la fois les listes appelées « PS », « MR », « CDH » et « Ecolo » (ou les acronymes allemands utilisés dans les communes germanophones en Wallonie) et celles où cette étiquette apparaît à côté d'une autre appellation telles que les listes s'étant présentées à Rochefort « CDH-AR » (pour « CDH-Avenir pour Rochefort ») et « MR-IC » (pour « MR-Intérêts Communaux »). Dans la plupart des cas, les listes ont opté pour une seule étiquette. Seule une dizaine d'entre elles ont laissé apparaître le nom de plusieurs partis comme par exemple la liste « LM-CDH-PS » de Bruggelle. Dans les analyses qui suivent, ces listes sont comptées pour chacun des partis auxquels elles font référence.

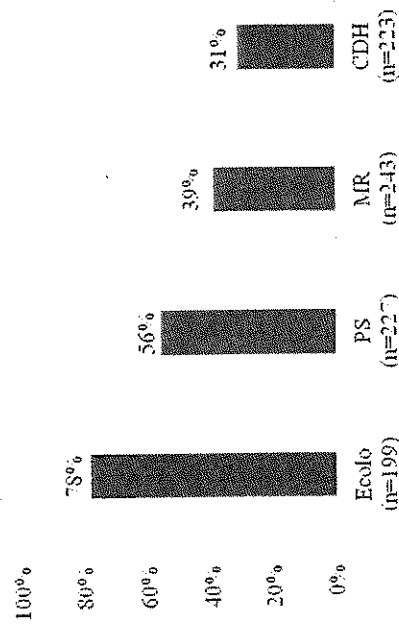
Finalement, il est important de noter que par rapport aux 1 012 listes s'étant présentées, nous ne nous intéressons qu'à celles ayant été identifiées comme étant

composées d'au moins un candidat partisan, à savoir un candidat membre d'un des quatre grands partis francophones du pays. En effet, seules ces listes étaient légitimement susceptibles d'adopter une étiquette partisane. De plus, nous avons dû écarter une quarantaine de listes pour lesquels nous n'avons pu récolter d'information concernant leur composition exacte lors des élections de 2006. Il n'en reste pas moins que notre étude couvre un nombre considérable de listes : 715 au total, soit un peu plus de 70 % de l'ensemble de celles s'étant présentées aux élections communales de 2012 en Wallonie.

Plusieurs observations peuvent être faites concernant la fréquence de l'utilisation de l'étiquette partisane. D'abord, il est important de mentionner que de grandes variations existent entre les communes. Dans seulement 30 % d'entre elles, aucune des listes n'a opté pour cette stratégie. C'est par exemple le cas des communes d'Yvoir, Verlaine ou Jalhay. *A contrario*, moins de 15 % des 262 communes wallonnes ont vu les quatre grands partis nationaux s'affronter nommément comme à Charleroi, Liège, ou Welkenraedt.

Toutefois, cela ne signifie pas que l'utilisation des étiquettes partisans n'est pas répandue, loin de là. De fait, un peu plus de 60 % des listes partisans en Wallonie en 2012 ont adopté cette stratégie. La figure 3.1 laisse apparaître la répartition des étiquettes par parti. Proportionnellement parlant, c'est l'étiquette « Ecolo » qui a été la plus utilisée par les candidats de ce parti (78 %). À titre de comparaison, c'est deux fois plus que les candidats du CDH qui sont ceux qui ont été le moins enclins à utiliser le nom de leur parti (31 %). Les deux autres partis se situent entre ces deux extrêmes. Alors que 54 % des listes composées de membres du PS ont utilisé l'étiquette partisane, ce n'est le cas que de 38 % de celles composées de membres du MR.

Figure 3.1. Proportion des listes avec étiquette partisane par parti



#### 4. Test du modèle stratégique

Cette base de données sur les étiquettes partisanes adoptées par les listes de candidats aux élections communales de 2012 en Wallonie nous permet de valider (ou d'invalider) la pertinence empirique de notre modèle stratégique. Pour ce faire, nous recourons à des analyses statistiques, et plus particulièrement des régressions logistiques, qui permettent de tester de manière rigoureuse la cohérence entre des variables prédictives, directement issues des quatre prédictions développées ci-dessus, et la variable prédite, à savoir l'adoption ou non par les listes de candidats de l'étiquette partisane (ou des étiquettes partisanes) qui lui/leur correspondent. Si une association est observée entre ces deux types de variables et qu'elle est significative (de sorte que les chances qu'elle soit due au hasard sont presque nulles), nous pouvons en conclure qu'une partie de la décision peut être expliquée par les considérations stratégiques que sont la volonté des listes de candidats d'augmenter leur proportion de voix obtenues et celle d'être élus. En outre, la régression logistique possède également l'avantage d'être insensible aux différences d'effectifs qui existent entre les différents groupes de cas étudiés.

Le tableau 3.1 contient les résultats de ces analyses. Ils confirment la pertinence de notre modèle stratégique pour expliquer les dynamiques à l'œuvre lors des élections communales de 2012 en Wallonie. En particulier, la différence de proportion des voix espérées avec et sans étiquette(s) partisane(s) (mesurée en fonction des intentions de votes par parti selon les derniers sondages nationaux et les résultats électoraux des élections communales de 2006) est positivement associée à la propension d'adopter cette (ces) étiquette(s). En d'autres mots, de nombreuses listes qui pouvaient espérer augmenter leur proportion de voix en adoptant cette stratégie l'ont fait. Il s'agit là de la première prédiction dérivée de notre modèle.

Les trois autres prédictions sont également confirmées. Les listes évoluant dans des communes avec davantage d'étiquettes partisanes que lors des élections communales de 2006, de même que celles ayant déjà utilisé leur(s) étiquette(s) partisane(s) lors de ces élections, ont eu plus tendance à avoir recours à cette stratégie en 2012. Cette propension était par contre moindre pour les listes composées de candidats provenant de différents partis nationaux. De manière générale, il apparaît que plus de 40 % des 715 listes examinées pour ces analyses semblent avoir suivi ce raisonnement. Bien que d'autres facteurs soient également à prendre en compte pour comprendre l'entière du phénomène, notre modèle stratégique est donc loin d'être insignifiant (voir le modèle 1 du tableau 3.1).

Tableau 3.1. Résultats du modèle stratégique de l'utilisation de l'étiquette partisane

Variables prédictives	Modèle 1			Modèle 2			Modèle 3		
Différence de voix espérées avec l'étiquette partisane		+			+			+	
Nombre de nouvelles listes avec une étiquette partisane en 2012		+			+			+	
Utilisation d'une étiquette partisane en 2006		+			+			+	
Nombre de partenaires dans la liste		-			-			-	
<b>Variables de contrôle</b>									
Présence de candidats MR (par rapport au PS)					-			-	
Présence de candidats CDH (par rapport au PS)					-			-	
Présence de candidats Ecolo (par rapport au PS)					+			+	
Présence du Bourgmestre									n.s.
Présence d'échevins									n.s.
Présence de conseillers communaux									n.s.
Présence du président du CPAS									n.s.
<b>Diagnostics</b>									
Proportion de la variation expliquée		42,5 %			48,6 %			42,6 %	
Nombre de listes		715			715			715	

Note : Les entrées du modèle sont les signes des coefficients estimés de modèles logistiques prédisant l'adoption par les listes du ou des étiquettes partisanes correspondant aux candidats les composant. Seul le signe des coefficients estimés représentant une relation significative à un seuil de 0,05 (ou moins) selon des tests bilatéraux sont présentés (« n.s. » voulant dire « non significatif »). Les erreurs standards sont groupées par commune.

Pour s'assurer de la validité de nos résultats, nous procédons à des analyses supplémentaires. Un problème bien connu lorsqu'on utilise cette technique est que les associations observées peuvent être le reflet d'autres variables non prises en compte dans le modèle. Dès lors, nous testons d'autres modèles où nous ajoutons des variables dites de contrôle étant susceptibles d'influencer la décision des candidats d'adopter leur(s) étiquette(s) partisane(s). Ainsi, dans le modèle 2, nous ajoutons aux variables prédictives le ou les partis des candidats des listes analysées. Comme montré ci-dessus, il existe en effet de grandes différences en termes de nombre total d'étiquettes adoptées selon le parti. Cette variation pourrait être expliquée par la nature même de l'organisation partisane plus ou moins cohésive. Dans le modèle 3, des variables de contrôle concernant la popularité locale des candidats sont ajoutées. Il est en effet possible que les listes sur lesquelles se sont présentées le bourgmestre, les échevins, les conseillers et le président du CPAS présentés étaient déjà suffisamment connues des électeurs de la commune et qu'elles n'avaient pas besoin d'adopter leur étiquette partisane pour engranger de nouveaux électeurs. Les résultats des analyses prenant en compte ces facteurs

sont toutefois essentiellement similaires à ceux décrits ci-dessus. En particulier, les quatre prédictions de notre modèle stratégique sont rencontrées pour chacune d'entre elles, ce qui confirme la validité de notre argument (voir les modèles 2 et 3 du tableau 3.1).

Le tableau 3.1 fait également apparaître d'autres résultats intéressants. Si la présence de candidats potentiellement connus dans la commune (bourgmestre, échevin, président du CPAS, etc.) ne semble pas influencer la propension des listes à adopter une étiquette partisane, tel n'est pas le cas du type de parti dont ces candidats sont membres. Pour étayer cette observation, les mêmes analyses concernant le modèle stratégique sont réalisées, mais cette fois par parti. Les résultats sont présentés dans le tableau 3.2. Alors que les effets des deux variables prédictives mesurant respectivement le nombre de partis dont sont issus les candidats de la liste et l'utilisation de l'étiquette partisane (ou des étiquettes partisans) lors des élections communales de 2006 vont dans le sens du modèle stratégique pour l'ensemble des quatre grands partis wallons, les autres ne semblent avoir joué un rôle que pour certains d'entre eux. Ainsi, le nombre de nouvelles étiquettes partisans dans la commune par rapport aux dernières élections n'a un effet significatif que pour les listes dont les candidats sont membres du CDH et la perspective de gagner des voix en adoptant cette stratégie que pour celles composées de candidats membres du MR. Ces résultats ne sont toutefois guère surprenants. Plusieurs études ont en effet montré que le PS et Ecolo avaient des structures partisans plus cohésives et que leurs membres étaient plus idéologiquement marqués par les valeurs du parti<sup>67</sup>. Cela explique également qu'il y ait eu, comme décrit ci-dessus, plus d'étiquetages partisans parmi ces deux formations politiques. Toutefois, et c'est important de le rappeler, cela ne signifie pas que les listes composées de candidats PS et Ecolo n'aient pas été influencées par des considérations stratégiques dans leur décision d'adopter l'étiquette de leur parti, cela laisse simplement entendre qu'elles l'ont moins été que celles composées de candidats MR et CDH.

<sup>67</sup> VAN HAUTE, E., AMIAHAD, A., BORRIELLO, A., CLOSE, C. et SANDRI, G., « Party Members in a Pillarized Partisanship: An Empirical Overview of Party Membership Figures and Profiles in Belgium », *Acta Politica*, 2013, vol. 48, n° 1, pp. 68-91. Le chapitre cinq sur la composition des listes de Dodeigne et Vandeleise contient également plus de détails à ce sujet.

**Tableau 3.2. Résultats du modèle stratégique de l'utilisation de l'étiquette partisane par parti**

	PS	MR	CDH	Ecolo
<b>Variables prédictives</b>				
Différence de voix espérée avec l'étiquette partisane	n.s.	+	n.s.	n.s.
Nombre de nouvelles listes avec une étiquette partisane en 2012	n.s.	n.s.	+	n.s.
Utilisation d'une étiquette partisane en 2006	+	+	+	+
Nombre de partenaïres dans la liste	-	-	-	-
<b>Diagnostics</b>				
Proportion de la variation expliquée	48,5 %	52,3 %	49,1 %	49,2 %
Nombre de listes	227	243	223	199

Note : Les entrées du modèle sont les signes des coefficients estimés de modèles logistiques prédisant l'adoption par les listes du ou des étiquettes partisans correspondant aux candidats les composant. Seuls le signe des coefficients estimés représentant une relation significative à un seuil de 0,05 (ou moins) selon des tests bilatéraux sont présentés (« n.s. » voulant dire « non significatif »). Les erreurs standards sont groupées par commune.

## 5. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons examiné la décision prise par les candidats partisans des listes s'étant présentées aux élections communales de 2012 en Wallonie d'utiliser leur étiquette partisane. Afin de compléter les résultats obtenus par Reuschamps et al. au chapitre deux du présent ouvrage, nous avons proposé une explication plus stratégique de ce phénomène. En particulier, nous avons démontré, par la construction d'un modèle théorique et d'un test empirique rigoureux de ce modèle, l'importance de prendre en compte la volonté des candidats d'augmenter leur proportion de voix obtenues et d'être élus. Loin d'être seulement le reflet de considérations idéologiques, le choix de faire référence à un parti est également le résultat de calculs électoraux.

De manière plus précise, nous avons montré que l'adoption stratégique d'une étiquette partisane était encore davantage présente dans les listes composées de candidats MR et CDH. Ainsi, notre modèle explique la décision du bourgmestre de Silly, Christian Leclerc, d'avoir appelé sa liste « Liste du bourgmestre » plutôt que « MR » comme ce fut le cas lors des élections de 2006 ou celle de l'échevin de Beoelil, Michel Dubois, d'avoir choisi « Ensemble 2012 » plutôt que « CDH ». Il est bien évident que ces considérations stratégiques ne permettent pas de comprendre l'alpha et l'oméga de l'étiquetage partisan aux élections communales. Comme déjà mentionné ci-dessus, le choix d'un nom résulte d'une dynamique complexe propre à chaque liste. Nous prétendons toutefois qu'il est toujours primordial de

garder à l'esprit que le but premier des hommes et des femmes politiques est d'être élus et qu'il est impossible d'interpréter leur comportement sans prendre en compte ce paramètre fondamental.

## 6. Bibliographie

- ADAMS, J., MERRILL III, S. et ROFMAN, B., *A Unified Theory of Party Competition*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.
- ALDRICH, J. H., *Why Parties? The Origin and Transformation of Party Politics in America*, Chicago, The Chicago University Press, 1995.
- CHHIBBER, P. K. et KOLLMAN, K., *The Formation of National Party Systems: Federalism and Party Competition in Canada, Great-Britain, India and the United States*, Princeton, Princeton University Press, 2004.
- COPUS, C. et ERLINGSSON, G., « Parties in Local Government: A Review », *Representation*, 2012, vol. 48, n° 2, pp. 235-247.
- COX, G. W., *Making Votes Count: Strategic Coordination in the World's Electoral Systems*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.
- COX, G. W. et MCCUBBINS, M. D., *Legislative Leviathan: Party Government in the House*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.
- DOWNS, A., *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper, 1957.
- ENNSER-JEDENASTIK, L. et HANSEN, M. E., « The Contingent Nature of Local Party System Nationalisation: The Case of Austria 1985-2009 », *Local Government Studies*, à paraître.
- GENDZWILL, A., « Independent Mayors and Local Lists in Large Polish Cities: Towards a Non-partisan Model of Local Government? », *Local Government Studies*, 2012, vol. 38, n° 4, pp. 501-518.
- GOLLIN, A., « Exploring the Liaison Between Polling and the Press », *Public Opinion Quarterly*, 1980, vol. 44, n° 4, pp. 445-461.
- KJAER, U. et ELKJUT, J., « Local Party System Nationalisation: Does Municipal Size Matter? », *Local Government Studies*, 2010, vol. 36, n° 3, pp. 425-444.
- REISER, M. et HOLTSMANN, E. (dir.), *Farewell to the Party Model? Independent Local Lists in East and West European Countries*, Wiesbaden, VS Verlag, 2008.
- STOKES, D. E., « Spatial Models of Party Competition », *American Political Science Review*, 1963, vol. 57, n° 2, pp. 368-377.
- VAN HAUTE, E., AMJAHAD, A., BORRIELLO, A., CLOSE, C., et SANDRI, G., « Party Members in a Pillarized Partitocracy: An Empirical Overview of Party Membership Figures and Profiles in Belgium », *Acta Politica*, 2013, vol. 48, n° 1, pp. 68-91.

## CHAPITRE 4. S'ALLIER POUR GAGNER ? LES STRATEGIES LOCALES D'ALLIANCE PRE-ELECTORALE

Geoffroy Matagne

### 1. Introduction

Dans une démocratie représentative, tout parti politique a pour ambition de conquérir le pouvoir en se présentant aux élections<sup>68</sup>. Chaque parti se caractérisant par la défense d'objectifs prioritaires particuliers, d'un programme spécifique ainsi que de valeurs communes, il est généralement attendu qu'il se présente seul devant l'électeur pour les défendre. C'est en effet presque toujours le cas, au niveau national ou régional, où les oppositions idéologiques et programmatiques sont les plus saillantes. Les partis à vocation gouvernementale présentent quasiment systématiquement une liste autonome pour recueillir les suffrages de l'électeur et négocient ensuite une coalition gouvernementale, sur la base du nombre de sièges obtenus et des programmes respectifs.

Parfois, néanmoins, des partis recourent à une stratégie de l'offre particulière, celle de l'alliance Pré-électorale, c'est-à-dire le dépôt d'une liste qui rassemble des candidats issus de plus d'un parti<sup>69</sup>. L'élaboration d'une alliance pré-électorale engage les différents partis présents sur la liste et ce, bien au-delà de la pré-négociation d'un accord de coalition post-électorale qui pourra ou non être mis en œuvre à l'issue du scrutin<sup>71</sup>. Ils lient en effet leurs destins face à l'électeur dès l'élaboration de la liste et pendant la campagne et partageront un même résultat dans la perspective d'une participation au pouvoir exécutif.

En étudiant les élections communales de 2006 en Région flamande, Verthe et Deschouwer<sup>72</sup> ont montré que cette stratégie pouvait être analysée comme rele-

<sup>68</sup> SARTORI, G., *Parties and Party Systems: A Framework for Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976.

<sup>69</sup> Parmi les exceptions, on peut citer du côté néerlandophone les exemples des cartels électoraux CD&V-NVA, SP-A-Spirit ou VLD-Vivant. Ils s'inscrivent dans un contexte particulier marqué par l'éclatement de la Vallonie et l'instauration d'un seuil électoral (voir le chapitre 8 dans cet ouvrage). Du côté francophone, on peut mentionner l'ancien cartel PRL-FDF-MCC qui dépassait toutefois la simple alliance électorale de circonstance.

<sup>70</sup> Dans le cadre de ce chapitre, il peut s'agir de partis nationaux, quasi-nationaux, quasi-locaux ou locaux (pour les définitions de ces concepts, voir le premier chapitre dans cet ouvrage).

<sup>71</sup> Les discussions autour d'une coalition post-électorale peuvent débuter bien avant les élections. La possibilité même de sa mise en œuvre dépendra du résultat du scrutin. Voir DUMONT, P., DE WINTER, L. et ACKAERT, J., « La formation des coalitions communales : les pratiques anciennes en héritage », in RIHOUX, B., BUELENS, J. et DESCHOUWER, K. (dir.), *Entre l'électeur et le quartier général. Les sections locales des partis et les élections communales de 2006*, Bruxelles, VUBPRESS, 2008, pp. 117-146.

<sup>72</sup> VERTHE, T. et DESCHOUWER, K., « Samen naar de kiezer. De vorming van pre-electorale allianties tussen CD&V en N-VA en tussen SP.A en Groen! bij de gemeenteraadsverkiezingen van 2006 », *Res Publica*, 2012, vol. 53, n° 4, pp. 407-428.